

**Procès-verbal  
du Conseil d'établissement  
de l'école du Tourne-Vent**

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenue le 2 février 2021 à l'école du Tourne-Vent.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

-Mireille Bergeron, parent  
-Christina Simard, parent  
-Valérie Samson, parent  
-Évelyne Blain, parent  
-Yves Debigaré, parent  
-Martin Brisson, parent substitut  
-Julie Nadeau, parent substitut  
  
-Marie-Josée Clément, enseignante  
-Marie-France Levasseur, enseignante  
-Nathalie Plouffe, enseignante  
-Isabelle Leclerc, service de garde

**PARTICIPAIENT ÉGALEMENT**

Marie-France Grenier, directrice

**ÉTAIENT ABSENTS**

-Caroline Colein, parent  
-Nathalie Grisée, personnel de soutien  
-Marie-Josée L'Écuyer, enseignante

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

La séance s'ouvre à 19h15.

**2. Secrétariat**

Yves Debigaré se propose comme secrétaire pour la rencontre courante

**3. Vérification du quorum et des présences**

Le quorum est constaté.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Un point est ajouté à l'ordre du jour;  
Séance de formation pour les membres du CE (Point 12 – Varia)

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Isabelle Leclerc et secondée par Marie-France Levasseur.

**Adopté à l'unanimité**

#02-02-01

**5. Parole au public**

Aucun

**6. Adoption du procès-verbal du 3 novembre 2020**

Ajout des numéros de résolution et de dates. Synthèse de certains passages.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mireille Bergeron et secondé par Nathalie Plouffe.

**Adopté à l'unanimité**

#02-02-02

	<p><b>7. Dossiers courants</b></p> <p><b>7.1 Covid-19</b></p> <p>Retour sur le cas positif asymptomatique en classe préscolaire. Aucun autre enfant n'a testé positif. La santé publique est revenue pour fermer le dossier. Rigueur sur les normes sanitaires (lavage de mains). Craintes par rapport aux règles sur les masques pour les enfants, mais ils sont diligents et ils répondent très bien aux demandes. Revue des règles entourant la Covid-19.</p> <p><b>7.2 Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2020-2021</b></p> <p>Les parents d'un autre centre de services scolaire peuvent maintenant demander un transfert dans une école du CSSP. C'est maintenant une formalité et non une demande complexe qui nécessite plusieurs approbations. L'acceptation est toutefois conditionnelle si l'école a la place nécessaire. La distribution des élèves est réalisée lors d'une réunion en secteur pour valider que les ratios sont respectés dans chaque école. Tractations entre les écoles pour respecter les ratios des classes. Les élèves sont sélectionnés par des critères définis dans la politique. Parmi ceux-ci, la fratrie est mise à l'avant cette année.</p> <p><b>7.3 Révision budgétaire</b></p> <p>Le service de garde a été largement impacté par la Covid-19. Une quarantaine de parents se sont désinscrits par rapport à l'année dernière. Les bulles requièrent des ratios éducatrices-élèves moins élevés. L'ajout de temps aux éducatrices à l'entrée et à la sortie est également nécessaire pour assurer la supervision.</p> <p>Revue des autres éléments du suivi budgétaire par Marie-France Grenier. Le budget de l'école est équilibré sauf pour le service de garde.</p> <p>Proposition d'adopter la révision budgétaire tel quel. Proposé par Évelyne Blain, secondé par Mireille Bergeron</p> <p><b>Adopté à l'unanimité</b></p> <p><b>7.4 Grille-matière 2021-2022</b></p> <p>Présentation de la grille-matière pour l'année 2020-2021 par Marie-France Grenier.</p> <p>Proposé par Marie-France Levasseur, secondé par Valérie Samson.</p> <p><b>Adopté à l'unanimité</b></p> <p><b>7.5 Règles de fonction du Conseil d'administration du CSSP</b></p> <p>Aucun commentaire n'a été émis par rapport à ce qui a été présenté.</p> <p>Proposé par Valérie Samson, secondé par Yves Debigaré.</p> <p><b>Adopté à l'unanimité</b></p>
#02-02-03	
#02-02-04	
#02-02-05	
	<b>8. Service de garde</b>

	<p>Les reçus d'impôts seront envoyés plus tard dans le mois, en attente que tous les parents soient remboursés pour leurs frais payés en trop. Un sondage pour les dineurs sera envoyé à nouveau aux parents. L'inscription au service de garde se fera du 14 au 26 avril.</p>
	<p><b>9. Vie à l'école</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Émission du premier bulletin</li> <li>- L'ensemble des activités ont été annulées ou reportées pour le moment tant que la région reste en zone rouge</li> <li>- Un policier est tout de même venu parler de cyberintimidation</li> </ul>
	<p><b>10. Comité des parents</b></p> <p>Résumé de la rencontre du 10 décembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation sur les calendriers scolaires à venir</li> <li>- Révision de certaines politiques (projets pédagogiques particuliers - sport étude)</li> <li>- Atelier sur la Covid-19 : discussion sur la situation dans l'ensemble des écoles. Semble plus difficile ailleurs.</li> <li>- Formations aux membres des CE obligatoires, chaque école doit se structurer</li> </ul> <p>Résumé de la rencontre du 21 janvier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des immeubles et des projets.</li> <li>- Consultation obligatoire auprès des élèves annuelle</li> <li>- Fédération des comités de parents</li> <li>- Volonté du CSS d'être davantage à l'écoute des parents, veulent améliorer la communication avec les parents</li> </ul>
	<p><b>11. Varia</b></p> <p><b>Formation des membres des conseils d'établissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y aura des formations pour les présidents des conseils d'établissement le 16 et 24 février 19 :00 – 20h30.</li> <li>- Il y a également une formation obligatoire pour tous les membres du CE. (7 capsules en ligne)</li> </ul> <p><b>Suivi comité OPP</b> Pour l'instant, aucun projet n'a été soulevé par notre OPP</p>
	<p><b>11. Correspondance</b></p> <p>Réception des coordonnées d'un nouveau photographe. Il sera évalué afin de potentiellement changer de photographe l'année prochaine.</p>
#02-02-06	<p><b>12. Levée de l'Assemblée à 20h55.</b></p> <p><b>Prochaine rencontre le 23 mars 2021.</b></p> <p>Tous les sujets ayant été traités, la levée de l'Assemblée est proposée par Nathalie Plouffe, secondé par Marie-Josée Clément.</p> <p><b>Adopté à l'unanimité</b></p> <p>_____</p> <p>Mireille Bergeron</p> <p>_____</p> <p>Marie-France Grenier</p>